



Drago

MONTANTS DES HONORAIRES TRANSACTION APPLICABLE A PARTIR DU 1er JANVIER 2022

(Dont TVA : taux en vigueur 20 %)

Nos honoraires sont à la charge du vendeur

Les tarifs indiqués ci-dessous sont les prix maximums appliqués par le cabinet.

HABITATIONS		TTC
Appartements, villas, maison		
Compris entre 1 € et 120 000 €		6%
Compris entre 121 000 € et 500 000 €		5%
Plus de 500 001 €		4%
MURS COMMERCIAUX		10%
FONDS DE COMMERCE		
TERRAINS		
Inférieur ou égal à 4 500 €		30,00%
Compris entre 4 501 € et 30 500 €		15,00%
supérieur à 30 501 €		12,00%
Autres VENTES		
Garages, caves, parkings		
Inférieur ou égal à 4 500€		30%
supérieur à 4 501 €		15%
ESTIMATIONS- EXPERTISES		
Toutes nos avis de valeurs sont faits à titre gracieux, dans le cas où nous bénéficiions d'un mandat de vente, sauf dans le cas d'expertises ou d'évaluations en vue de succession, donation, etc...		
Les honoraires seront librement débattus entre les parties en fonction de l'étude réalisée.		

Les honoraires seront à la charge du vendeur. Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente

En cas de collaboration inter-agences et/ou de multidiffusion, le barème du mandat originel s'applique.

Médiateur de la consommation :

Conformément à l'article L-152.1 du Code de la Consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de la Médiation MEDYCIS soit par voie postale : 73 Bld de Clichy -75009
soit par téléphone : 01.49.70.15.93 - soit par voie électronique : contact@medycis.fr - www.medycis.fr

